



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

HAUTE-GARONNE

VERSEMENT DE TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

(Solde de 13% affectés aux organismes participant au **S**ervice **P**ublic de l'**O**rientation tout au long de la vie)

Décret 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Votre Entreprise :

Raison sociale

SIREN

Contact :

Evaluation du montant : Masse salariale 2019 x 0.68% = (T)

Solde école (T) x 13 % =

Montant de votre versement à la Chambre de métiers et de l'Artisanat de la Haute Garonne

UAI 03103022

euros.

par chèque, à l'ordre de : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne
18 bis boulevard Lascrosses - BP91030 - 31010 Toulouse cedex 6

par virement bancaire sur le compte bancaire LCL Chambre de Métiers
(voir coordonnées sur document joint)

Ecole Supérieure des Métiers

Chemin de la Pyramide BP 25

31601 MURET Cedex 1

Mail : esm@cm-toulouse.fr

Téléphone : 05 62 11 60 60

www.esm-muret.fr

Siège Social

18 bis, boulevard Lascrosses

BP 91030 - 31010 Toulouse Cedex 6

Mail : contact@cm-toulouse.fr

Téléphone : 05 61 10 47 47

www.cm-toulouse.fr

www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr

Antenne du Comminges

5 Espace Pégot

31800 SAINT-GAUDENS

Mail : stgaudens@cm-toulouse.fr

Téléphone : 05 61 89 17 57